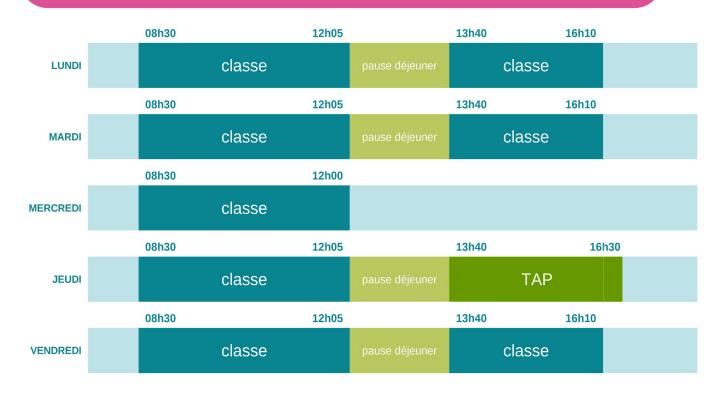




# 🜟 L'école



#### Rentrée:

Jour de reprise : Lundi 2 septembre 2024

#### Vacances d'automne:

Du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024

#### Vacances de Noël:

Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

### Vacances d'hiver:

Du samedi 8 février 2025 au lundi 24 février 2025

### Vacances de printemps:

Du samedi 5 avril 2025 au mardi 22 avril 2025

### Pont de l'Ascension:

Du mercredi 28 mai au lundi 2 juin 2025

**Début des vacances** : samedi 5 juillet 2025





























# 🜟 L'équipe pédagogique

Classe	Enseignant∙e	ATSEM
TPS	Barbara AUVIN (Directrice)  Charlène GEORGEON (mardi/jeudi)	Katy PAUVERT
PS-MS1	Françoise CLOAREC	Mélody DUPORT
PS-MS2	Fabrice IGNAZI	Muriel THOUEILLE
PS-MS3	Evelyne DESLANDE	Clémence YGON
GS1	Sophie BESNAULT	Ghislaine TROST
GS2	Céline MILET	Martine YAHIAOUI
GS3	Rudy CLÉMENT	Nouria MESSAOUDENE

















## ★ Les intervenants

RASED: réseau d'aide aux enfants, toute l'année votre enfant pourra rencontrer le réseau (2 enseignants spécialisés et 1 psychologue) pour des évaluations ou une aide ponctuelle Tel: 02.41.69.03.80

AESH: accompagnants d'élèves en situation de handicap

**Service civique** : personne recrutée par l'éducation nationale et qui aide dans l'école : animation en classe, gestion bibliothèque, accueil au portail ...

# ★ La cantine

Inscription en mairie puis chaque matin dans la classe auprès de l'ATSEM. <u>Commande des repas avant 9h15</u>

Pour tout changement téléphoner IMPERATIVEMENT à la cuisine centrale :

①: 02.41.69.02.05

@:cuisine.centrale@mairie-trelaze.fr



















# 🜟 La garderie

Entrée Allée Gérard Philipe

Responsable : Mme Céline Bernier

Le matin de 7h30 à 8h25 - le soir de 16h10 à 18h30 - mercredi

12h00 à 12h30

Service payant - inscription auprès de Léo Lagrange Ouest

### ★ Les T.A.P.

Maisons couleurs accueille les enfants en TAP le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. Service gratuit Inscription obligatoire auprès de la Directrice périscolaire:

Maëlle BONNET: 02 41 87 41 42 et 06 11 46 14 94



Informations ici

### Le centre de loisirs

Un centre de loisirs payant est proposé dans l'école tous les mercredis après-midi et vacances scolaires. Inscriptions obligatoires et à renouveler à chaque fin de période.



Informations ici

















### ★ Le fonctionnement de l'école

Vidéo d'une journée à l'école en classe de TPS-PS

Ma rentrée à Trélazé (Guide pratique municipal des démarches)

Que faire quand mon enfant est absent? Vous devez prévenir de toute absence qui doit être JUSTIFIEE. Seuls 4 demi-journées d'absences non justifiées sont autorisées par mois. Un enfant malade doit rester à la maison.



Comment j'habille mon enfant à l'école? Mettez des vêtement confortables et pas fragiles. Ecrivez les prénoms sur les vêtements. Choisissez des choses faciles à mettre seul.



*Que dois-je fournir à l'école ?* Un cartable avec une tenue de rechange, une boîte de mouchoirs et de lingettes pour bébé.



Comment se passe la sieste en petite section? Votre enfant dormira dans un lit nominatif dont les draps sont fournis et lavés par l'école régulièrement.



Il peut apporter sa tétine et son doudou.

*Que faire si mon enfant n'est pas propre?* Pour venir à l'école il est préférable d'être propre. En cas de grandes difficultés, venez en discuter avec l'équipe enseignante.



















# ★ Les projets

- Le Prix Littéraire Maternelle
- Eveil à la diversité linguistique

Le P'tit déj' du mercredi Séance de piscine la baby gym Sortie à la médiathèque La chorale Intervenants musique Sorties de fin d'année Carnaval Fête de l'école

### 🜟 Comment aider votre enfant à l'école

- votre enfant doit venir tous les jours à l'école maternelle
- votre enfant doit bien dormir ( nuit +sieste) 10 à 13 h par jour
- votre enfant doit éviter les temps d'écran et privilégier la lecture, les jeux, les dessins ...
- parlez souvent avec votre enfant : faites lui raconter sa journée, utilisez le cahier de classe, le mur collaboratif, les livres ... Parlez en français et dans sa langue d'origine.
- vous devrez bien lire les mails de l'école régulièrement et regarder le mur collaboratif de la classe avec votre enfant.
- Vous pouvez aider l'école en devenant parent élu au conseil d'école ou en devenant membre de l'association de parents (APE des écoles Bellevue) ou en cotisant pour la Caisse des écoles (3€).

















# 🛨 A l'école, tu vas...

